|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| A M B A S S A D E DU TOGO*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  REPUBLIQUE TOGOLAISE *Travail- Liberté-Patrie* |

**31ème session du Groupe de travail** **sur l’Examen périodique universel**

**Examen de la situation des droits de l’homme au Tchad**

**Genève, 13 novembre 2018**

**Monsieur le Président,**

Le Togo souhaite la cordiale bienvenue à la délégation du Tchad et la remercie pour la présentation détaillée de son rapport national.

Le Togo félicite le Tchad pour le bon niveau de mise en œuvre des recommandations acceptées par le pays lors de son passage au deuxième cycle de l’EPU en dépit d’un contexte sécuritaire difficile marqué par les menaces de groupes terroristes contre lesquelles le pays fait face de façon courageuse.

Nous saluons notamment l’attention particulière portée par le Gouvernement tchadien à la promotion et à l’autonomisation de la femme, ainsi qu’à la situation des enfants et à la lutte contre les violences et la discrimination sous toutes ses formes.

Nous encourageons le Tchad à poursuivre ses efforts dans ce domaine et lui recommandons d’accélérer l’adoption du Code des personnes et de la famille.

Par ailleurs, le Togo se félicite de la suppression par le nouveau Code pénal de la peine de mort pour les infractions de droit commun et recommande ainsi au Tchad de ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort.

Le Togo souhaite un bon processus EPU au Tchad.

 Je vous remercie